

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 56 (1964)
Heft: 7-8

Artikel: Echo du 1er Mai
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teurs le freinage qui s'imposait depuis longtemps. Si cette évolution ne risquait pas de ralentir la construction de logements, on pourrait l'enregistrer avec une satisfaction sans mélange. Certes, nous n'avons pas la possibilité de stopper la hausse des taux d'intérêt, et encore moins de ramener ces derniers au niveau antérieur, mais nous ne devons rien négliger pour atténuer les répercussions de ce renchérissement du loyer de l'argent dans le secteur du logement. Nous avons esquissé dans les grandes lignes les possibilités qui s'offrent. Il faut maintenant agir avec fermeté et prudence. Si nous optons contre l'inflation, des sacrifices sont inévitables. Mais l'enjeu final: la stabilisation de la monnaie – condition d'une saine expansion économique – en vaut la peine.

Echo du 1^{er} Mai

Le souvenir de la grande concentration syndicale du 1^{er} Mai à l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964 durera longtemps encore et inspirera certainement les organisateurs de cette journée traditionnelle de revendications à l'avenir, si l'on en juge aux commentaires judicieux ou enthousiastes de quelques participants.

Promesse tenue

C'est ainsi que, dans *l'Ouvrier sur Bois et du Bâtiment*, Georges Diacon écrivait entre autres le 6 mai:

« Si la joie était grande parmi les organisateurs et participants, la surprise fut encore plus grande parmi les non-initiés de l'essor du mouvement syndical, ainsi que pour une partie de l'opinion publique.

» Des journalistes – sans doute bien intentionnés – s'interrogent: « On attendait quatre mille à cinq mille travailleurs de Suisse romande et ils furent seize mille à défiler en un long cortège dans les rues de Lausanne... A quoi attribuer pareil succès pour une manifestation qui n'avait pas fait l'unanimité quant à la manière dont elle était organisée? – Sans doute à la possibilité de visiter l'Expo gratuitement après la participation au cortège. »

» Erreur. Les travailleurs et les travailleuses qui ont répondu à l'appel des organisateurs, du Cartel syndical vaudois et des fédérations rattachées à l'Union syndicale suisse étaient parfaitement conscients de la nécessité de faire de cette journée du 1^{er} Mai 1964 une journée d'affirmation à la cause de l'émancipation des salariés.

» Bien sûr, et nous aurions mauvaise grâce de le nier, les participants furent sensibles à la bonne volonté de l'Exposition nationale

de vouloir, en ce 1^{er} Mai 1964, rendre hommage aux travailleurs et, en leur nom à tous, le conseiller fédéral H.-P. Tschudi, dans son allocution de circonstance aux arènes de Vidy, a notamment remercié la direction de l'Expo d'avoir associé les travailleurs à cette grande réalisation. »

L'apport valaisan

Dans la partie réservée aux sections de ce même périodique, Clovis Luyet ajoutait:

« Les participants des hautes vallées, en particulier les fifres et tambours de Saint-Martin, les mineurs d'Isérables et les accompagnants en costumes du pays furent chaleureusement applaudis. Juste récompense d'un dévouement sans limite. Il fallait se mettre en route très tôt le matin pour ne rentrer que tard dans la nuit.

» Ce cortège, pour ceux qui l'ont vu, restera gravé en mémoire à tout jamais. Il sera difficile d'en faire un plus grand, en nombre, tout au long de l'Expo; ne parlons pas de chiffres, mais la participation a dépassé toutes les prévisions. La grande arène était pleine à craquer, le discours du camarade Tschudi, conseiller fédéral, fut écouté dans un silence religieux et les applaudissements fusèrent à certains passages touchant particulièrement le 1^{er} Mai, les assurances sociales et le droit des fils d'ouvriers d'accéder aux hautes écoles avec l'appui de la Confédération. »

Des indications pertinentes réduisent à leurs infimes proportions les pitoyables insinuations de grands esprits inquiets par les proportions extraordinaires de la manifestation et qui prétendaient que l'entrée gratuite à l'Expo aurait été la cause essentielle de cette présence unique.

Clovis Luyet ajoutait: « Dommage que la Channe Valaisanne n'ait pas su accueillir ses compatriotes des montagnes et des vallées comme il aurait convenu et se soit distinguée plutôt par un service insuffisant et un menu qui l'était davantage encore! »

Mais le chroniqueur valaisan le constate lui-même, tous les autres restaurants de l'Expo, spécialement la Halle des Fêtes, qui accueillit trois mille cinq cents personnes, firent honneur à leurs hôtes en les traitant généreusement.

La puissance dans le désordre

Adat, toujours dans l'*Ouvrier*, se réjouit également de cette réussite exceptionnelle. Il remercie les organisateurs et les participants avant de signaler une autre ombre au tableau, amusante celle-là:

« Il arriva le moment où toute directive devenait inutile. L'impossibilité de circuler et donc de s'organiser devint paralysante.

Qu'à cela ne tienne: était-on là pour se compter par chapelle ou pour s'unir, sans étiquette, dans ce grand élan de solidarité de 1^{er} Mai? Pourvu que l'on s'abrite sous un drapeau ou une banderole FOBB, le compte y était. Ainsi nos amis genevois purent mesurer la profondeur de leur rayonnement quand ils virent leur beau drapeau suivi par des centaines et des centaines de compagnons lausannois! N'est-ce pas magnifique ainsi?

» Oui, la belle boule immaculée de 4 m de haut, qui faisait mieux éclater l'écarlate des initiales de la FOBB et dont toute la presse a loué la beauté, était le point de ralliement de nos compagnons. Suivie d'une présentation folklorique du meilleur goût, fort applaudie tout au long de l'itinéraire, on la voyait certes de loin.

» On croyait les journalistes plus calés que ça. Il s'en est trouvé, et de journaux à fort tirage, pour célébrer la Cathédrale de Lausanne portée par des ramoneurs... Pas moins! Pourquoi pas par des vétérinaires. Un autre a prétendu que c'étaient des charpentiers, ce qui se rapprochait déjà de la vérité. En fait, c'étaient des maçons, car ce sont eux, qui, autrefois, bâtissaient les cathédrales, les ramoneurs n'ayant pas encore été inventés...

» Le groupe historique des ouvriers sur bois avec leur magnifique bahut orné de splendides ferrures, avait, lui aussi, de l'allure. Aucun journaliste ne s'est trompé: aucun ne l'a attribué à l'art professionnel de marins ou de fossoyeurs. Y a de l'espoir!

» Et nos amis plâtriers-peintres, dont l'histoire est naturellement la plus courte dans « le temps », firent la passe de trois, avec leur belle palette.

» Mais la page spéciale, c'est à notre groupe des enfants, des filles en costumes du pays, des garçons itou, mais surtout les petiots habillés en petits ramoneurs, maçons, peintres et menuisiers avec des outils fleuris à souhait. Ils symbolisaient l'avenir, cet avenir dans lequel on ne pourra pas se passer de professionnels pour bâtir et surtout finir la demeure des hommes, ces innombrables foyers de bonheur. »

Leçons à tirer

Paul-A. Saudan, dans la *Lutte syndicale* de la FOMH, tirait la leçon de cette réussite exceptionnelle en ces termes:

« Lausanne a vécu des heures qu'on n'est pas près d'oublier dans la Suisse entière.

» Non seulement les syndiqués rattachés aux fédérations membres de l'Union syndicale suisse, mais le soleil lui-même s'était senti des responsabilités. La première journée du mois de mai s'annonçait sous de riants auspices, d'autant plus que le muguet fleurissait à tous les coins de rues, sur le revers des vestons et au corsage des dames.

» Nous savions évidemment que, cette année, le 1^{er} Mai, à Lausanne, bénéficierait d'un attrait supplémentaire, puisqu'il se déroulait dans l'enceinte de l'Exposition nationale, au lendemain de l'ouverture officielle.

» Certains journalistes n'ont pas manqué d'évoquer le rapprochement des deux manifestations, en reportant le succès de la concentration syndicale sur le compte de l'Expo 64. Il est incontestable que personne, dans les milieux syndicalistes, n'aurait l'outrecuidance de déclarer que la seule force syndicale est à l'origine de l'importance extraordinaire de la participation au cortège du 1^{er} Mai 1964; il n'empêche que les milliers de personnes présentes ont participé au cortège avant de visiter l'Expo 64.

» Le Cartel syndical vaudois, organisateur de la manifestation, avec l'appui de la Commission de coordination syndicale de Lausanne et l'aide de nombreuses bonnes volontés, vient de réussir un exploit qui prouve l'entente et la cohésion qui peuvent régner entre les fédérations.

» Si les différents comptes rendus de la presse ne sont pas d'accord sur le chiffre de la participation au cortège – les estimations des journalistes varient entre cinq mille et dix-sept mille participants – cela provient du fait que les organisateurs, dans leurs premières estimations, s'attendaient à recevoir quelque cinq mille à six mille personnes. Ensuite, de jour en jour et d'heure en heure, la situation se modifiait d'une façon telle qu'au matin de ce vendredi ensoleillé plus de seize mille syndiqués défilèrent dans les rues de la capitale vaudoise.

» Seize mille personnes qui, diront les journalistes, « étaient sur tout intéressés par l'entrée gratuite à l'Exposition ». Il n'en reste pas moins que tous les participants à ce cortège étaient des *syndiqués* et jusqu'à l'orateur de la journée, le conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, membre de la VPOD, et qui pouvait déclarer à la tribune: « La manifestation de ce jour est une nouvelle preuve que la Confédération suisse, quant à elle, a pris une attitude positive à l'égard des syndicats et qu'elle considère les ouvriers comme des citoyens à part entière. Nous pouvons être fiers de ce succès du mouvement syndical. »

» Plus que les chiffres des statistiques, la démonstration du 1^{er} Mai 1964 à Lausanne est représentative de la valeur des syndicats suisses. Il serait vain de polémiquer. Mais il est nécessaire de tirer de cette réussite exceptionnelle les leçons qui s'imposent. Dans ce pays où le travail est la seule richesse, l'ouvrier doit être conscient de son rôle, de son devoir, de ses droits. Le syndiqué ne doit pas se contenter de reconnaître la valeur de l'organisation professionnelle à laquelle il adhère, il doit absolument, par son activité, par sa présence et par sa combativité, participer à la lutte. Cette ligne de conduite, comprise de chacun, permettra à l'Union syndicale suisse

d'établir et de faire reconnaître plus rapidement le statut social que le monde ouvrier de notre démocratie est en droit d'exiger en contrevaluer de ce qu'il donne pour l'avenir de son pays: *son travail.* »

Manifestation grandiose

Préoccupé tout spécialement par les pourparlers paritaires de l'imprimerie pour le renouvellement du contrat collectif de travail, le *Gutenberg* a laissé à Marc Monnier le soin de faire allusion à la manifestation grandiose du 1^{er} Mai à l'Expo dans sa rubrique « *Pensionnés de la FST* » :

« Au nom des pensionnés de la FST, nous disons ici notre gratitude au comité de la section de Lausanne, qui a eu la généreuse idée de proposer à la dernière assemblée d'inviter les membres et les pensionnés à la journée du 1^{er} Mai, en leur offrant, à peu de choses près, la presque totalité du repas en commun à l'Expo 64. Cette rencontre restera un lumineux souvenir! Merci aussi au Cartel syndical vaudois et au Comité de l'Expo 64 pour la remarquable organisation du cortège et l'émouvante solennité aux arènes! »

La taille de l'homme

Enfin, nous laisserons Albert Redard, rédacteur du *Douanier*, tirer le bouquet final, non sans rappeler que presque tous les périodiques syndicaux reproduisirent également l'article de la *Correspondance syndicale suisse*, écrit par Jean Möri.

« C'est ce titre extraordinairement évocateur d'un roman de Ramuz qui venait irrésistiblement à l'idée, au spectacle de la concentration syndicale organisée par le Cartel syndical vaudois dans le cadre de l'Expo 64. Il y a une quinzaine de jours, nous écrivions que ce serait une réussite, ce fut un triomphe. Seize mille participants défilèrent dans les rues de Lausanne conduits par vingt fanfares. Le conseiller fédéral Tschudi ainsi que d'importantes délégations du Comité de l'Union syndicale suisse, des quinze fédérations affiliées, des mouvements syndicaux cantonaux de Fribourg, de Genève, du Jura bernois, de Neuchâtel et du Valais étaient aux premiers rangs du cortège. Un flot humain, fraternel et harmonieux s'engouffra dans les arènes de Vidy, occupant jusqu'à la dernière place des gradins construits pour accueillir dix mille personnes. L'accueil enthousiaste qui fut réservé aux quatre premiers grands groupes encadrant la masse des travailleurs lausannois et vaudois: Valais et Fribourg, Neuchâtel, Genève et Jura bernois, nous a rempli d'émotion. Votre rédacteur eut sa part de ce déferlement de joie en constatant que nos sections de Lausanne et de Genève, dont les bannières étaient escortées du Comité central in corpore, participaient au cortège. Cette présence n'était-elle pas l'affirmation d'une communion de

pensée de nos collègues douaniers avec les travailleurs privés? Dans le monde du travail, il ne doit pas y avoir de place pour l'égoïsme, et seule la conscience de l'interdépendance des intérêts de chacun peut renforcer les positions de chacun. Trop longtemps hélas, des parois étanches ont séparé les douaniers des travailleurs privés. Ces murs dressés par des notions de discrimination illusoires et que certains se faisaient un malin plaisir d'étayer de leurs intentions perfides sont en train de tomber en décrépitude. Cette heureuse évolution que nous nous devons de souligner ici est annonciatrice de chemins nouveaux dans lesquels nous ne nous engagerons plus seuls et démunis, mais désormais portés par un courant de chaleureuse sympathie qui a sa source dans des occasions comme celle de ce 1^{er} Mai vivifiant de 1964. »

Qu'elle était belle notre Expo en ce 1^{er} Mai, fleurie de seize mille syndiqués fiers de l'être!

Merci encore aux organisateurs du Cartel syndical vaudois, spécialement à son comité et au président dynamique Charles Genaine.

Vacances

Par *Claude Roland*

Dans le numéro de janvier 1964 de la *Revue syndicale suisse*, le chroniqueur de la rubrique « Au fil de l'actualité » commentait brièvement l'accord passé librement en Belgique entre associations centrales d'employeurs et de travailleurs sur le versement d'un pécule de vacances.

Nous publions dans ce même numéro une étude plus détaillée de notre ami Nathalis de Bock, secrétaire général de la Fédération générale du travail de Belgique, sur la réglementation légale des vacances et plus spécialement sur l'accord concernant le pécule de vacances, dont on commence à parler également dans notre pays.

Voici d'autre part des informations concernant des réglementations analogues aux Pays-Bas et en Norvège, avec une brève esquisse de la situation actuelle dans notre pays:

Pays-Bas

Il n'existe pas de législation concernant les vacances annuelles payées aux Pays-Bas. Cependant, tous les travailleurs ont droit à des vacances annuelles payées en vertu des conventions collectives ou des arrêtés sur le salaire minimum. Presque toutes les conventions, couvrant une large majorité des travailleurs, accordent main-